

Article

« Les TIC, fidèles alliées ou fausses amies des scripteurs? »

Pascal Grégoire

Québec français, n° 148, 2008, p. 111-112.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/1719ac>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Les TIC, fidèles alliées ou fausses amies des scripteurs ?

par Pascal Grégoire*

Si la civilisation de l'écriture s'appuie sur l'alphabet, celle de l'imprimerie repose sur la typographie. Dans le premier cas, la communication écrite se trouve facilitée par le rapprochement entre graphème et phonème. Dans le second cas, c'est la diffusion des écrits qui connaît un essor sans précédent, la typographie permettant de reproduire des textes massivement. Selon Michel Cartier, le mode médiatique serait en voie d'établir une troisième civilisation, celle des technologies de l'information et de la communication (TIC). En alliant les technologies audio-visuelles, numériques et informatiques, en modifiant les bases mêmes de l'écriture et de la lecture et en favorisant une circulation instantanée de l'information, ce *code médiatique* rend plus floue la frontière entre le scripteur et le lecteur¹.

À la lumière de ce changement de paradigme, plusieurs organismes appellent le milieu scolaire à revoir ses pratiques. L'OCDE, par exemple, promeut fortement l'utilisation des TIC pour des raisons économiques et sociales, mais aussi, pédagogiques. En effet, en plus d'enrichir le processus d'apprentissage, elles l'ancreraient dans le monde, favoriseraient le développement d'aptitudes cognitives de niveau supérieur et, surtout, influenceraient considérablement la motivation des élèves². Or, si elles induisent des effets positifs sur la motivation et l'apprentissage, n'y a-t-il pas lieu de croire qu'elles sont la voie royale vers une meilleure réussite des élèves, notamment en classe de français ?

Apports prêtés aux technologies

Nombre d'études prêtent des effets tangibles aux TIC quant à la qualité des productions écrites en contexte scolaire. Par exemple, selon Bangert-Drownes, les élèves réviseraient davantage leur texte à l'ordinateur. Les rédactions qu'ils y composent seraient plus longues et plus propres que celles qui sont écrites à la main, tandis que

la qualité linguistique des textes serait supérieure. De plus, avantage non négligeable, les élèves afficheraient une attitude favorable à l'égard de l'utilisation des TIC pour rédiger leur texte³.

C'est probablement au chapitre de la motivation à écrire que les effets prêtés aux TIC sont les plus considérables. Une enquête menée par Wolfe et ses collaborateurs, auprès de jeunes scripteurs fréquentant l'école secondaire, montre que plus la situation d'écriture est formelle ou sujette à évaluation, plus la proportion de scripteurs désireux d'utiliser l'informatique croît. Ainsi 80% d'entre eux préféreraient l'ordinateur pour écrire des textes à teneur informative, 49% opteraient pour l'informatique dans le cadre de l'écriture de textes narratifs de fiction, alors que seulement 16% des élèves utiliseraient un logiciel de traitement de texte pour composer des textes personnels⁴.

Au secondaire, les TIC feraient émerger de grands buts d'apprentissage et de performance : les tâches à l'ordinateur motiveraient l'élève à apprendre et à effectuer un travail qui lui vaudrait une rétroaction positive. Pasey et Rogers insistent sur le fait que les utilisateurs de technologies sont beaucoup plus centrés sur leur processus d'apprentissage que les autres. Si un élève s'investit à ce point dans un processus de développement de compétence, c'est sans nul doute qu'il lui reconnaît une valeur : sa motivation ne peut que s'en trouver renforcée⁵.

Limites et faiblesses des technologies

Cependant certaines voix invitent à considérer la prétendue influence des TIC avec une certaine réserve. MacArthur rappelle les limites des correcteurs orthographiques, que beaucoup voient comme une panacée. Par exemple, dans plusieurs cas, ils ne détectent pas les erreurs homonymiques commises. Peu d'entre eux souligneraient à l'élève que l'orthographe du mot *sceau*, dans la phrase



Il cacheta l'enveloppe avec un seau, est incorrecte. Aussi, quand l'utilitaire propose une piste de correction des groupes de mots erronés, seulement 82% des élèves l'effectuent. Ce pourcentage diminue à 23% quand le correcteur peut identifier l'erreur, mais ne fournit pas de recommandation de correction. En définitive, les élèves assistés d'un correcteur linguistique intégré à un traitement de texte ne corrigeraient que 36% des erreurs présentes dans leur texte⁶.

Qui plus est, selon Burns et Ungerleider, de nombreuses études qui portaient sur le lien possible entre réussite et technologie comportent des erreurs méthodologiques ou d'interprétation. Par exemple, l'absence de groupe témoin, dans plusieurs expériences, amène les auteurs à mettre en doute la validité des résultats. Des études qu'ils jugent plus sûres montrent que les élèves issus des écoles où les TIC sont les moins utilisées obtiennent des résultats plus élevés. Dans la même veine, recourir à l'ordinateur pour travailler les habiletés cognitives de faible niveau (ex. : exercices), serait associé à un taux de réussite plus faible. À l'opposé, les élèves qui utilisent l'informatique pour développer des habiletés cognitives de niveau supérieur en sortiraient gagnants⁷.

Deux variables clés

Deux modalités d'utilisation des TIC nous semblent à même de nous sortir de l'opposition efficacité / inefficacité. Tout d'abord, le **type d'utilisation** de l'ordinateur influencerait considérablement la contrôlabilité que l'élève a de la tâche et, de là, sa motivation. Si les simulations, les logiciels utilitaires (ex. : traitement de texte) et la programmation informatique requièrent un fort

investissement de l'élève, il en va autrement des exercices et de l'utilisation de l'ordinateur par l'enseignant aux strictes fins d'une leçon : l'enseignant gagnera à inscrire, dans ses activités, le type d'utilisation des TIC générant la plus forte perception de contrôlabilité possible chez l'élève. Cela ne peut que hausser la motivation de l'apprenant et, potentiellement, favoriser sa réussite scolaire.

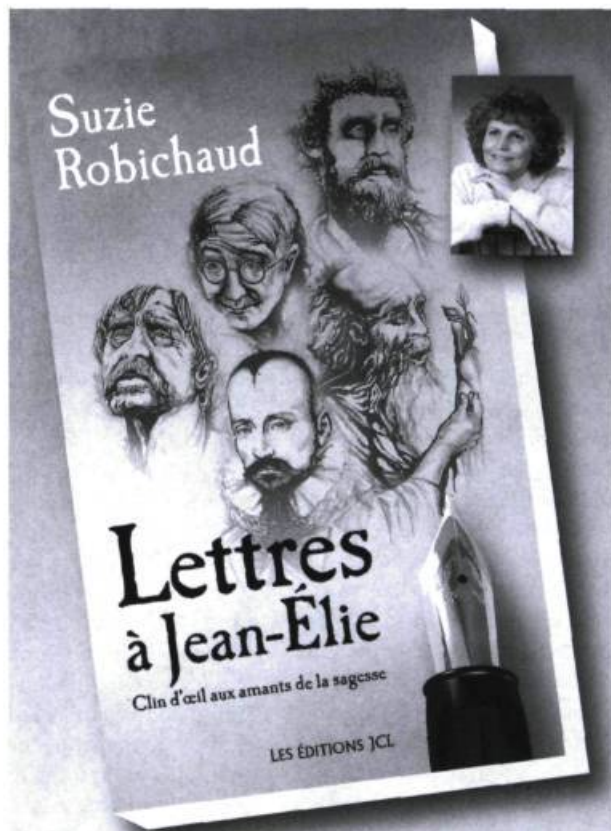
Le degré d'intensité de l'utilisation des technologies semble prépondérant, lui aussi. Le niveau 1 concerne l'utilisation des TIC dans un cours dit d'informatique : l'ordinateur ne sert alors qu'à acquérir des connaissances que sur les technologies. On parlera d'une intégration de niveau 2 lorsque seuls certains enseignants utilisent les technologies pour des tâches quotidiennes. Quant aux intégrations de niveau 3, elles supposent des modifications importantes dans la classe, où les Tic sont pratique courante. Finalement, les intégrations de 4 touchent les établissements scolaires dont l'ordinateur modifie profondément la structure et les habitudes : si le premier niveau d'intégration amène les élèves à construire des connaissances à propos des technologies, les trois autres s'avèrent plus propices à ce que les apprenants construisent des connaissances à l'aide des technologies.

En somme, il ne faut pas céder à l'enthousiasme trop rapidement et conclure que les TIC améliorent indubitablement la qualité de l'écriture. Toutefois, elles constituent certainement un adjuvant efficace et un moyen pédagogique prometteur, selon l'usage auquel on les destine. Ces résultats nous ramènent à un constat fondamental : l'utilisation des outils technologiques doit être subordonnée à une situation d'apprentissage, et non pas s'y substituer, sous peine d'altérer la pertinence de leur emploi.

* Doctorant (Université de Montréal)

Notes

- 1 Michel Cartier, *Le nouveau monde des infrastructures*, Saint-Laurent, Fides, 1997.
- 2 OECD, *Schooling for Tomorrow – Learning to Change*, ICT in schools, Paris, OECD, 2001.
- 3 R.L. Bangert-Drownes, « The Word Processor as an Instructional Tool : A Meta-Analysis of Word Processing in Writing Instruction », *Review of Educational Research*, vol. 63, n° 1 (1993), p. 69-93.
- 4 E.W. Wolfe et al., « A Study of Word Processing Experience and its Effects on Student Essay Writing », *Journal of educational Computing*, vol. 14, n° 3, p. 69-93.
- 5 D. Pasey, C. Rogers et al., *The Motivational Effect of ICT on Pupils*. Department of Education and Skills, Annesley, ICT Research, 2004.
- 6 C.A. MacArthur, « Using Technology to Enhance the Writing Processes of Students with Learning Disabilities », *Journal of Learning Disabilities*, vol. 29, n° 4 (1996).
- 7 T.C. Burns et C.S. Ungerleider, « Information and Communication Technologies in Elementary and Secondary Education : State of the Art Review », *International Journal of Education Policy*, vol. 3, n° 4 (2003), p. 27-54.



Il y a longtemps que Suzie Robichaud boit à la source des philosophes qu'elle appelle ses « professeurs de vie ».

Elle a trouvé un moyen pratique de nous les faire connaître et aimer. Elle nous invite, notamment, à partager quinze lettres adressées à Jean-Élie, son père, dans lesquelles elle traite de la vie et de tout ce qui pourrait la composer pour la rendre meilleure.

Bien sûr, ces épîtres intimistes ne sont qu'une entrée en matière pour mieux nous plonger dans la richesse inouïe du message livré par ses amis : Sénèque, Alain, Marc Aurèle, Épictète, Montaigne et bien d'autres.

Car, comme le dit si bien Alain, « en toute chose, il faut apprendre à être heureux ».

Simplement.

Découvrez ce livre chez votre libraire et plus encore sur www.jcl.qc.ca



Conseil des Arts du Canada



Québec



Patrimoine canadien